

Torenia Kauai

T. fournieri

Nombre de graines (enrobées) par gramme :
1000 à 1150.

Production du jeune plant

Substrat

Utiliser un substrat sain et bien drainant, avec un pH de 5.5 à 6.0, et une fertilisation de fond moyenne (E.C. d'environ 0.75 mmhos/cm, (extraction 1:2)).

Semis

Taille de plaque entre 406 et 288 alvéoles.
Ne pas couvrir ou enterrer les graines.

Stade 1 – La germination prend 4 à 6 jours.

Température du sol : 22 à 24°C.

Lumière : en option.

Humidité : pour une germination optimale, maintenir le substrat humide mais non saturé (niveau 4) pendant le stade 1.

Humidité de l'air : maintenir une humidité relative de 95 % jusqu'à l'émergence des racinelles.

Stade 2

Température du sol : 20 à 23°C.

Lumière : jusqu'à 26,900 Lux.

Humidité du substrat : commencer à réduire légèrement l'humidité (niveau 4) pour favoriser la pénétration des racines dans le substrat.

Fertilisation : appliquer une fertilisation de rang 1 (< 100 ppm N/ E.C. < 0.7 mS/cm) avec un engrais à base de nitrates et peu dosé en phosphore.

Stade 3

Température du sol : 20 à 21 °C.

Lumière : jusqu'à 26,900 Lux.

Humidité : laisser sécher le substrat jusqu'à ce que la surface devienne brun à brun foncé (niveau 3) avant d'arroser. Maintenir une alternance sec/humide (niveau 3 à 4). Ne pas laisser les plantules flétrir, elles ne reviendraient pas correctement.

Fertilisation : augmenter la fertilisation au rang 2 (100 à 175 ppm d'N, E.C. de 0.7 à 1.2 mS/cm).

Régulateurs de croissance : ne sont pas nécessaires.

Stade 4

Température du sol : 18 à 19°C.

Lumière : jusqu'à 53,800 Lux, si la température optimale peut être maintenue.

Humidité : comme au stade 3.

Fertilisation : comme au stade 3.

Culture de la plante finie

Substrat

Utiliser un substrat sain et bien drainant, avec un pH de 5.8 à 6.2, et contenant un engrais de fond.

Température

Nuits : 17 à 18°C

Jours : 18 à 21°C.

Lumière

Maintenir le niveau de luminosité aussi élevé que possible, tout en gardant les températures recommandées.

Irrigation

Eviter tout autant l'excès d'eau que le sec.

Fertilisation

Commencer une semaine après repiquage, en appliquant une fois par semaine une fertilisation de rang 3 (175 à 225 ppm N/ E.C. de 1.2 à 1.5 mS/cm), en utilisant un engrais dont l'azote est plutôt nitrique, pauvre en phosphore et riche en potassium. Maintenir l'E.C. du substrat entre 1.5 et 2.0 mS/cm et le pH entre 5.8 et 6.2.

Régulateurs de croissance

Le Cycocel (chlormequat) peut être utilisé à la dose de 500 à 750 ppm (4.2 à 6.4 ml/l pour une formulation à 11.8% ou 0.7 à 1.0 g/l pour une formulation à 75%), deux semaines après repiquage, et peut être répété si nécessaire.

Une pulvérisation de Bonzi (paclobutrazol) à la dose de 20 à 30 ppm (5.0 à 7.5 ml/l pour une formulation à 0.4%) fonctionne également mais reste légèrement moins efficace que le Cycocel.

Eviter l'utilisation de B-Nine/Alar ou d'un mélange B-Nine/Cycocel car le B-Nine retarde la floraison et décolore la fleur dont la couleur devient alors moins intense.

Pincement

Le pincement n'est pas utile.

Programme de culture

Du semis au repiquage (plaques de 288 alvéoles) : 5 à 6 semaines. Une semaine de moins en plaques de 406 alvéoles.

Du repiquage à partir d'une plaque de 288 à la plante finie :

Taille de pot	Plantes par pot	Semaines après repiquage	Total Weeks
Godets, packs	1	5-6	10-12
Pots de 10 cm	1	6-7	11-13

Problèmes courants

Insectes : aucun problème majeur.

Maladies : aucun problème majeur.

Informations pour les jardiniers et paysagistes

Exposition: Ombre à soleil partiel

Hauteur : 20 cm

Largeur : 20 cm

Distance de plantation : 20 cm.

Note : Les producteurs doivent utiliser les informations de ce document comme une indication de départ. Les temps de culture varient selon le climat, la situation, la saison et les conditions environnementales de la serre. Les recommandations en fertilisation et régulateurs de croissance sont données à titre indicatif. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de lire et de suivre les indications mentionnées sur les étiquettes des produits qu'il utilise, en accord avec la législation en vigueur.